

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale
du Comité de Paris de Handball du vendredi 13 juin 2008**

Clubs présents : CSM FINANCES (Pierre Devaux 3 voix), PARIS HANDBALL CLUB (Laurent Martini 9 voix), PARIS UNIVERSITÉ CLUB (Pierrick Chatron-Michaud 6 voix), MARTIGUA HBC (Vincent Travailleur 3 voix), PARIS SPORT CLUB (Isabelle Penafiel 6 voix), STADE FRANÇAIS (Thierry Delelign 5 voix), US MÉTRO (Alain Prevost 4 voix).

Club absent : Paris 18 Handball (Marc Lebran 3 voix)

La totalité des voix des clubs du Comité de PARIS est de 39 et le nombre de voix des clubs présents étant de 27 le quorum est atteint lorsque Philippe RAJAU, Président du Comité de PARIS, ouvre la séance à 19h20.

Philippe Rajau, fait le bilan des 4 années de mandature en évoquant d'abord les points positifs : le contrôle URSSAF qui s'est conclu avec un redressement d'environ 500 € (pénalité comprise), le nombre de licenciés en augmentation chaque saison, la reconnaissance du comité dans les instances (Ligue, FFHB), la représentation en championnat de France en -18 et la qualification au 2^{ème} tour des intercomités en -14F en 2006. Les points négatifs, la perte de 2 clubs : 42 Sport et ASPTT, le manque de représentants dans les commissions départementales.

À 19h40 arrivée de Laurent Martini (Paris Handball Club) le nombre de voix des clubs présents est de 36/39.

Il regrette la démission de Thierry Delelign de la CDA en cours de saison pour manque de membres actifs, il regrette aussi l'animosité entre les clubs.

La perspective principale pour la nouvelle olympiade est le développement du comité en créant de nouveaux clubs afin d'assurer la pérennisation des 2 emplois salariés.

Adoption du PV de l'AG 2007

USMT : les clubs absents lors de l'AG sont-ils pénalisés ? Oui, conformément au RI du comité.

Le PV de l'AG 2007 est adopté à l'unanimité.

Rapport moral :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Bilan Commission discipline :

Thierry Delelign demande la suite qui a été donnée au rapport sur un officiel ? Le dossier n'a pas été ouvert, le président de ligue ou son mandataire a décidé de ne pas l'ouvrir (président de ligue). Damien Parmentier, le président de ligue ou son mandataire choisit ou non d'ouvrir un dossier, il n'y a pas de recours. Par contre au préalable, le Président du comité peut décider d'ouvrir un dossier pour que l'instructeur de ligue suive.

Le bilan est adopté à l'unanimité.

Bilan COC :

Bastien El Ghouzzi, informe de ses oublis dans le bilan de la COC, l'USMetro termine 6^{ème} de sa poule en National 3 et le PHB 4 est champion Honneur du département.

Le président du PUC demande expressément au président du comité d'intervenir auprès de la Mairie de Paris quand aux attributions de salles.

Le président de l'USMetro demande que pour les tournois -12, le club qui reçoit soit organisateur.

Bruno Moulin rappelle que lors de la réunion pour les -12, seules 2 personnes (Bruno et un représentant du PSC) étaient présentes (PUC, USMT excusé).

Le président du PUC, demande si l'obligation de police terrain en senior sera maintenue, car les amendes cumulées pour absence de police terrain dépassent le tarif d'engagement de l'équipe.

Bastien El Ghouzzi, en ligue la police terrain n'est pas demandée, il faut le soumettre au vote.

Le président du PUC demande sur quels critères s'est fait le choix des 2 clubs qualifiés directement pour les délayages région (PHB, PSC).

Bastien El Ghouzzi, sur la représentation en région depuis plusieurs saisons et les années d'âges.

Thierry Delelign, évoque le bon déroulement du championnat -18F (3 comités) mais regrette qu'il ait démarré si tard (janvier), des licenciées sont parties. Le championnat +15 qui se termine début avril c'est dommageable pour le handball féminin parisien qu'un championnat termine si tôt. Cela vaut-il le coup de jouer un championnat à 6 ?

Philippe Rajau, le règlement fédéral oblige à organiser un championnat dès qu'il y a plus de 5 équipes.

Thierry Delelign, demande à nouveau le règlement de la COC sur la règle N/2.

Isabelle Penafiel, cela a été voté en 2006 lors de l'AG avec Georges Iltis (voir journal n°50).

Thierry Delelign la règle N/2 ne correspond pas à grand chose car en senior on se retrouve à jouer des équipes 1,2 ou 3 qui sont toujours les mêmes.

Yvon Bouhier, le règlement où les équipes étaient figées, les clubs ne le voulaient plus et ont voté en AG le N/2.

Thierry Delelign, Sur quel vote repose ce règlement ?

Yvon Bouhier, le PV AG 2006.

Le bilan est adopté à 31 voix contre 5 (Stade Français).

Bilan Commission technique :

Thierry Delelign, comment peut-on avoir des matchs quand il y a un rassemblement ?

Jamel Hadjoudj, il a été demandé que les matchs de championnat aient lieu le samedi pour les -12 et les -14.

Philippe Rajau, il doit y avoir un travail entre la technique et la COC pour établir un calendrier tenant compte des rassemblements.

Le bilan est adopté à 21 voix, abstention 15 (PHB, PSC).

Bilan commission arbitrage :

Isabelle Penafiel demande de rajouter, en arbitre espoir Yoël Bendavid et Franca Formigoni du Stade Français.

Le bilan est adopté à l'unanimité.

Bilan Commission statut et règlement :

Le bilan est adopté à 30 voix, contre 6 (PSC).

Finances :

Comptes de résultats exercice 2007

Budget prévisionnel exercice 2008

adopté à l'unanimité.

Election pour l'olympiade 2008/2012,

39 voix – 3 absents, donc 36 votants.

Résultats : 35 votes = 5 blancs, 1 nul, 29 pour la liste.

Le président, Philippe Rajau annonce les attributions de sa liste :

Vice-présidents : Georges Vilar, J.F.Noguera

Président COC : Bastien El Ghouzzi

Président Discipline : Damien Parmentier

Président CMCD : Alex Michel
Présidente Arbitrage : Isabelle Penafiel
Président Technique Fille : Jamel Hadjoudj
Président Technique Garçon : Denis Peschaud

22h, Jamel Hadjoudj démissionne
Responsable élu de la commission technique : J.F.Noguera.
Le président du PUC, on parle pour un absent, c'est un licencié qu'on ne voit jamais au PUC.
22h05, Thierry Deleigne démissionne du CA.

Le président du PUC, la personne qui prend en charge la commission technique fait partie d'un club qui n'a pas signé la Charte. Cette charte est faite pour contrer les clubs volontaristes sur certains domaines notamment envers les jeunes joueurs, il serait moral que le PHB signe cette charte. Bastien El Ghouzzi, il n'y a pas de joueur du PHB qui soit venu d'un autre club au PHB. Cette charte est anti règlementaire, le jour où un joueur voudra venir ou qu'un club le voudra, rien ne l'en empêchera.

Le président du PUC, certes mais la charte est un engagement moral.

Projet Commission discipline :

Les personnes qui travaillaient dans cette commission la saison dernière doivent reformuler leur candidature pour la saison 2008/2009.

Le projet est adopté à l'unanimité.

Projet CMCD :

En suspend, on attend le projet de la ligue.

Projet Commission d'arbitrage :

Alex Michel, Eric Hatilip et Clément ESRICHUELA (PHB) sont prêts à faire partie de cette commission.

Isabelle PENAFIEL, compte proposer à certains arbitres expérimentés d'intégrer la commission pour assurer les suivis, notamment Malika DILMI.

Le projet est adopté à l'unanimité.

Est soumis au vote, les arbitrages en binôme soit défrayés complètement pour chacun.

vote adopté à 27 voix, 9 contre (PHB).

Projet commission sportive :

+16

Jusqu'à 12 équipes : une 1^{ère} phase poule unique match aller et une 2^{ème} phase avec poule haute et basse en conservant les résultats des matches aller.

Le projet est adopté à l'unanimité.

+15

Poule unique

Le projet est adopté à l'unanimité.

Proposition du Stade Français, les joueurs ont le droit de changer 5 fois d'équipe puis ils sont figés dans une équipe.

La proposition est rejetée, 18 contre (PSC, PHB, Martigua), 10 abstentions (PUC, USMT), 8 pour (SF, CSMF).

Proposition du PUC, retirer l'obligation d'une police terrain en senior,

La proposition est adoptée, 30 voix pour, 6 contre (PSC).

Modification Règlement Intérieur :

Tous les présidents de clubs sont membres de droit du CA. En cas de président élu au CA, c'est le vice –président qui représente le club.

La modification est adoptée, 27 voix pour, 9 contre (SF, USMT).

La séance est levée à 23 H 45

Le Président

Le secrétaire général

Philippe RAJAU

Yvon BOUHIER